



Rapport d'Activité 2025





Rapport d'Activité

2025

SOMMAIRE

5 ÉDITO

6 LA MSA, UN GUICHET UNIQUE

Carte d'identité

Mutualisme

Gouvernance : Conseil d'administration et équipe de Direction

12 LA MSA, LA PROTECTION SOCIALE AGRICOLE GLOBALE

Points de repère : poids économique des ressortissants

Famille

Retraite

Santé

Contrôle médical

Relation client

Communication

Accompagnement des entreprises et exploitants

29 LA MSA, ACTEUR SOCIAL ET DE PRÉVENTION SUR LES TERRITOIRES

Action Sanitaire et Sociale

Prévention Santé

Santé Sécurité au Travail

38 FINANCEMENT ET GESTION

Financement

Gestion

Une entreprise qui s'engage...

42 MSA SERVICES, UNE OFFRE COMPLÉMENTAIRE DE SERVICES SUR LES TERRITOIRES

MSA Services

Présence Verte

Brins d'Eveil

ASEPT 33

Dom'Éval 33





Daniel ABALEA,
Directeur de la MSA Gironde

Une année fondatrice pour construire l'avenir

L'année 2025 constitue une étape majeure dans la vie de notre caisse et plus largement, dans celle du régime agricole.

Elle marque à la fois un renouvellement démocratique, le début d'un nouveau cycle stratégique et une mise en mouvement collective, au service des ressortissants agricoles et des territoires.

Les élections de 2025 ont permis l'installation de nouveaux élus et d'un nouveau Conseil d'administration, ouvrant une nouvelle mandature placée sous le signe de l'engagement et de la responsabilité. Structurés en sections cantonales, les élus se sont rapidement saisis de leurs missions et sont d'ores et déjà pleinement au travail, incarnant la proximité et la démocratie sociale qui fondent l'identité de la MSA.

Cette nouvelle gouvernance s'inscrit dans un contexte déterminant : celui de l'élaboration de la Convention d'objectifs et de gestion pour les cinq années à venir. Les discussions engagées avec l'État en 2025, toujours en cours à l'heure où nous écrivons ces lignes, dessinent les conditions dans lesquelles la MSA poursuivra ses missions, en conciliant exigences de service public, qualité des réponses apportées et moyens alloués. Elles traduisent une conviction partagée : la protection sociale agricole doit rester forte, lisible et proche de celles et ceux qu'elle accompagne.

L'année 2025 a également été marquée par un tournant structurant pour notre caisse avec la construction des nouveaux locaux de la MSA Gironde. Pensés comme un lieu ouvert, modernes et fonctionnels, ils favoriseront la coopération entre les équipes, la qualité de l'accueil et l'ancrage territorial. L'ouverture prévue dans quelques jours constituera une nouvelle étape dans la modernisation de nos organisations et de nos modes de travail.

Sur le plan des politiques publiques, la MSA a accompagné plusieurs évolutions majeures. La simplification des déclarations pour le RSA et le complément de mode de garde, les avancées en matière de santé – nouveau

formulaire d'arrêt de travail, déploiement de l'application carte Vitale, remboursement intégral des fauteuils roulants – témoignent d'une volonté constante de faciliter l'accès aux droits et de sécuriser les parcours des assurés.

Ces évolutions se sont appuyées sur un renforcement des services numériques, indissociable d'un accompagnement humain accru, tant auprès des exploitants que des salariés agricoles. Le numérique est ainsi conçu comme un levier au service de la relation, et non comme une fin en soi.

L'action sociale a poursuivi son déploiement au plus près des territoires, avec une attention particulière portée aux aidants familiaux, à la jeunesse et aux dynamiques locales. Le Schéma jeunesse, dont la MSA assurera la présidence à compter de 2026, illustre pleinement cette ambition collective de travailler en réseau pour répondre aux enjeux des jeunes en milieu rural.

En matière de prévention, l'année 2025 a été décisive : le Plan Santé Sécurité au Travail 2026–2030 a été voté, fixant un cap clair pour les années à venir. Dans le même temps, la certification de nos services de santé sécurité au travail, obtenue au terme d'un travail exigeant, vient reconnaître le professionnalisme des équipes et la qualité des services rendus. Elle renforce la crédibilité et la lisibilité de l'offre auprès des employeurs et des salariés.

Enfin, la vitalité du réseau d'associations partenaires et de l'offre de services témoigne de la capacité de la MSA à innover, à coopérer et à s'adapter aux besoins des territoires.

Loin d'une juxtaposition d'actions, l'année 2025 confirme ce qui fait la force de notre régime : une approche globale, solidaire et cohérente de la protection sociale, portée conjointement par les élus et les salariés.

C'est sur ces fondations solides que nous abordons les années à venir, avec une exigence intacte de service public, une attention constante aux réalités du terrain et la volonté de construire, collectivement, la MSA de demain.

Bonne lecture.

▶ LA MSA, UN GUICHET UNIQUE

LA MSA : CARTE D'IDENTITE

La MSA est le régime de protection sociale de la population agricole. À la fois guichet unique et organisme mutualiste, les valeurs de solidarité et de responsabilité sont au cœur de notre gouvernance et de nos activités. C'est ainsi que la MSA affirme son originalité dans le paysage de la protection sociale.

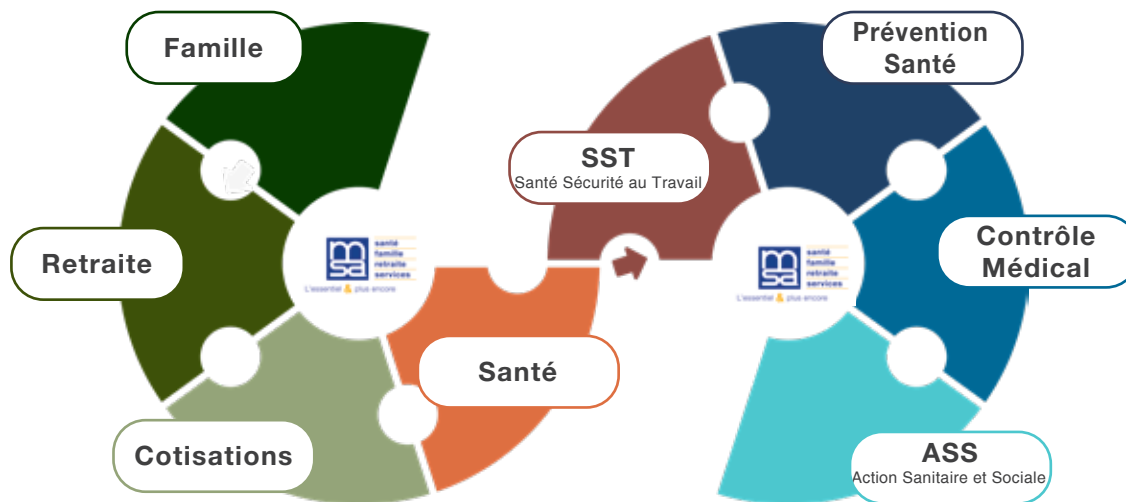
La MSA, deuxième régime de protection sociale en France, couvre ainsi tous les âges de la vie des adhérents et de leurs ayants droits, qu'ils soient salariés, exploitants, chefs d'entreprises ou retraités agricoles. Cette caractéristique lui confère une connaissance affinée de ses publics.

La MSA, guichet unique de la protection sociale agricole

Notre régime professionnel nous permet de regrouper en un lieu unique la gestion des quatre branches de la Sécurité sociale qui, dans le régime général, relèvent chacune d'un organisme différent. Nous gérons ainsi pour nos assurés les prestations familiales, la retraite, l'assurance maladie et les accidents du travail / maladies professionnelles, ainsi que le recouvrement des cotisations sociales. En plus de ces quatre branches, nous prenons en charge la santé au travail, la prévention des risques professionnels, la prévention santé, le contrôle médical et dentaire, l'action sociale et l'animation sur les territoires.

Le guichet unique, 4 branches de la sécurité sociale...

Et bien plus encore !



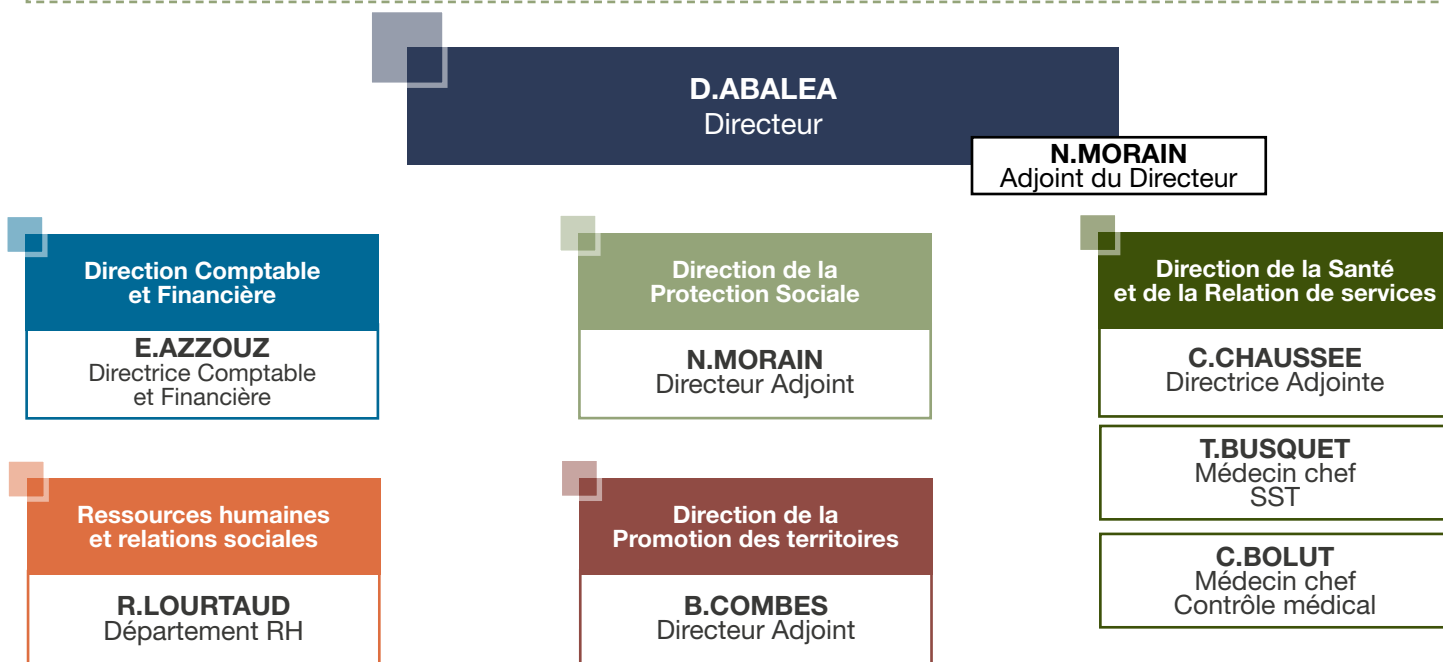
Offre de services

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Autour du Directeur, une équipe d'agents de direction déploie la stratégie de l'entreprise. Pour proposer des services de qualité et une offre globale de protection sociale, elle s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires, soit 400 personnes (CDI). Son activité s'organise autour :

- d'un cœur de métier : assurés (prestations), entreprises, relations clients, action sanitaire et sociale et offre de services sur les territoires, santé au travail, contrôle médical, prévention des risques professionnels ;
- de services d'appui et de pilotage : ressources humaines, agence comptable, communication, animation territoriale des élus, informatique, logistique, achats et différents pôles de contrôle et d'expertise.

Organigramme simplifié au 1^{er} janvier 2025



▶ LA MSA, UN GUICHET UNIQUE

LE MUTUALISME

Un système démocratique unique

La MSA repose sur un système démocratique spécifique. Tous les 5 ans, les adhérents de la MSA participent à des élections pour élire leurs représentants locaux. Les élus de la MSA sont des agriculteurs, salariés de l'agriculture, employeurs, actifs ou retraités qui forment un réseau en France de près de 15 000 femmes et hommes de terrain bénévoles. En Gironde, 286 délégués cantonaux MSA ont été élus pour le mandat 2025-2030.

Des élus engagés et acteurs de terrain

Véritables représentants des ressortissants MSA sur les territoires, les élus jouent un rôle central dans le mutualisme de notre institution. Leur engagement se caractérise par :

- des réunions de terrain sur les problématiques rencontrées par les adhérents,
- des demandes d'intervention sur des dossiers complexes afin d'aider à ce que la bonne réponse soit apportée,
- la mise en place d'actions sur tous les territoires à destination des populations rurales : formations prévention santé, actions solidaires...
- l'implication d'un certain nombre d'entre eux au réseau des « sentinelles » qui vise à détecter et accompagner les situations de grande détresse.

Pour ce faire les élus MSA peuvent compter sur l'appui du service Animation Territoriale des Elus (ATE) qui assure le rôle d'interface avec les services de la MSA, et les appuie dans la mise en place de leurs actions.

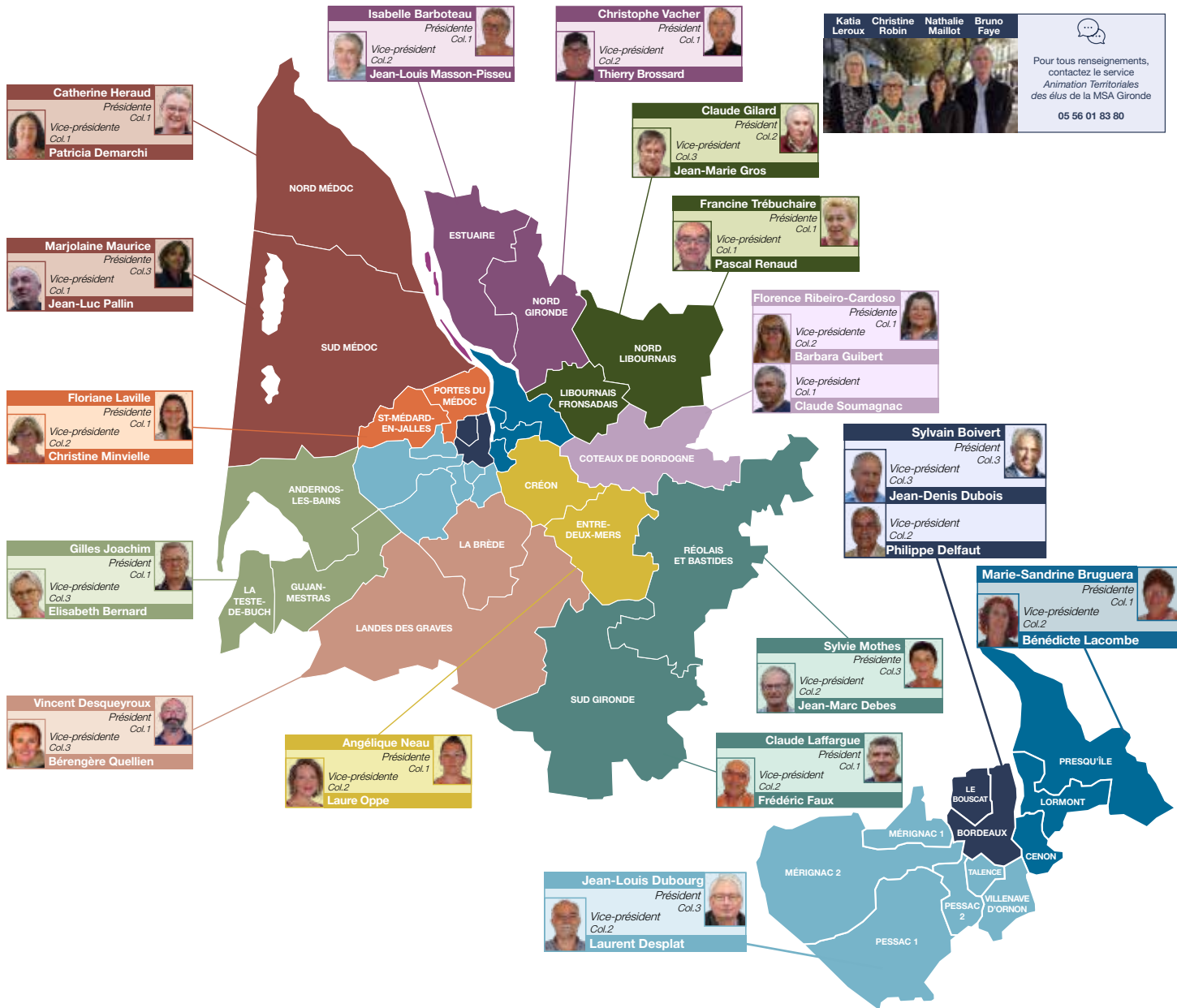
ZOOM

L'action des élus en quelques chiffres

- **608** demandes d'intervention auprès du service ATE sur des dossiers complexes principalement relevant des législations cotisations, retraite et santé ;
- **10** actions déployées sur l'ensemble du département ayant mobilisé **285** élus équivalant à **748** heures de bénévolat ;
- **33** réunions d'information et de formation ayant réuni **472** élus et qui y ont consacré **1059** heures de bénévolat.



MSA GIRONDE - Les Président(e)s et Vice-président(e)s des sections d'animation territoriales 2025-2030



▶ LA MSA, UN GUICHET UNIQUE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de la MSA Gironde a pour rôle de déterminer la politique générale de la caisse girondine et, à ce titre :

- il définit les politiques en matière d'action sanitaire et sociale, de prévention de la santé et des risques professionnels, d'offre de services sur les territoires, d'aide aux agriculteurs et aux salariés agricoles en difficulté,
- il vote le budget,
- il représente la caisse auprès des pouvoirs publics, organismes agricoles et de protection sociale, professions de santé...,
- il contribue à l'évolution de la protection sociale agricole par les propositions qu'il transmet aux pouvoirs publics, les avis qu'il donne sur les textes, les engagements qu'il prend au travers de la convention d'objectifs et de gestion.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION MSA GIRONDE MANDAT 2025 - 2030

Président



Alain Duc
Viticulteur
Coteaux de Dordogne
Collège 3

Collège 3



Vice-présidente
Patricia Bonnin
Viticultrice
Nord Libournais



Pascal Turani-I-Belloto
Apiculteur
Bordeaux 4t



Lucien Guillemet
Viticulteur
Sud Médoc



Christian Letierce
Cultures légumières
de plein champ
Mérignac - Pessac



Thierry Bergeon
Éleveur laitier et viticulteur
Bordeaux 4

Collège 2



1^{er} Vice-président

Francis Largeaud

Retraité
Nord Gironde



Isabelle Augereau

Retraîtée
Mérignac 2



Monique Ballu

Retraîtée
Talence



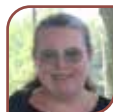
Maëva Ben-Ahmed

Conseillère clientèle
Nord Gironde



Jean-Marie Cordoba

Retraité
Bordeaux 3



Séverine Dupin

Chef dépt «Recherche
& développement»
Sud Médoc



Claude Duverneix

Retraité
Créon



Frédéric Garbay

Ouvrier de chai
Nord Médoc



Nicole Lanau

Retraîtée
Lormont



André Lanusse

Salarié Viticole
Nord Médoc Médoc



Alain Lartigue

Ouvrier viticole
Entre-Deux-Mers



Marika Speisser

Conseillère financière
"viticulture"
Sud Médoc

Collège 1



Vice-président

Jérôme Fréville

Viticulteur
Nord Médoc



Pierre Barbé

Viticulteur
Cenon - Lormont



Pascal Fauque

Retraité
Sud Gironde



Marie-Henriette Gillet

Retraîtée
Le Réolais les Bastides



Fabienne Langel

Viticultrice
Le Réolais les Bastides



Floriane Laville

Culture de petits fruits rouges
Portes du Médoc



Thierry Migné

Retraité
Nord Gironde



Danielle Moncla

Viticultrice
Entre-Deux-Mers



Angélique Neau

Viticultrice
Entre-Deux-Mers

Personnel CSE

Siègent également au Conseil d'administration, avec voix consultatives, 3 représentants du personnel désignés par le Comité Social et Economique (CSE) de la caisse MSA Gironde.

Représentant les familles (UDAF)



Vice-présidente

Carol Maugé

Retraîtée
Déléguée UDAF au titre des
salariés
Créon



Didier Graffeuille

Retraité
Délégué UDAF au titre des
non-salariés
Coteaux-de-Dordogne

▶ LA MSA, LA PROTECTION SOCIALE AGRICOLE GLOBALE -----

POINTS DE REPERE : POIDS ECONOMIQUE & POPULATION AGRICOLE

Prestations versées



976 M€* +3 %

En 2025, la MSA Gironde a versé 976 millions d'euros aux ressortissants agricoles girondins. Les prestations servies par la MSA ont augmenté de 3 % sur un an.

* dont budget global

Ressortissants agricoles



146 390

assurés protégés
par le régime agricole

Répartition des prestations versées

2.5 %

RSA /
Logement

3.9 %

Famille

38.2 %

Retraite

55.4 %

Santé / AT

Population active



Salarié(e)s agricoles (CDD/CDI)
75 569



Employeurs
5 343



Exploitants
6 086

Population couverte



Nombre de retraités
80 100 -0.5 %



Nombre de personnes
couvertes en santé 90 930 - 1.9 %



Nombre de bénéficiaires
en famille 19 089 - 3.2 %

LA FAMILLE



Le service Famille gère et verse plus de 20 prestations différentes aux salariés et non-salariés agricoles : rentrée scolaire, prime d'activité, handicap, RSA, aides au logement... Une famille peut toucher une ou plusieurs prestations dans ces différentes catégories.

Aujourd'hui, les besoins des familles sont multiples et en constante évolution.

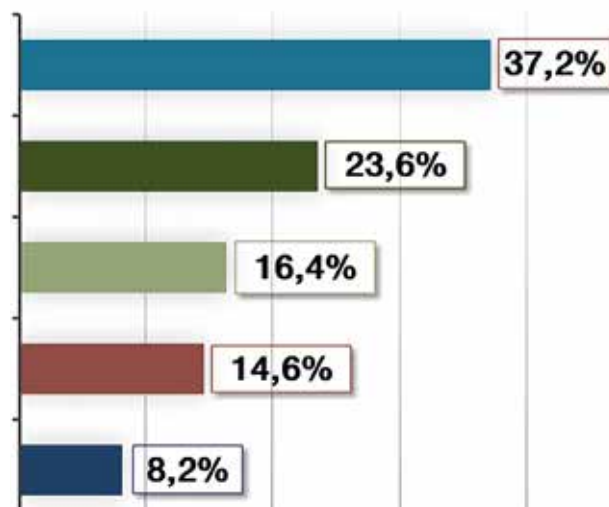
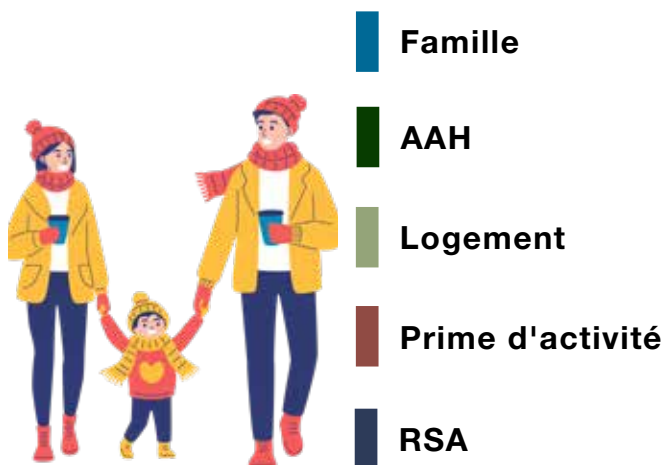
La MSA est à l'écoute des attentes de ses adhérents pour leur permettre de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Les prestations « famille » 2025

■ **62.35 M€** de prestations « famille » versées - 0.2 %

■ **19 089** bénéficiaires

Répartition des prestations « famille »





LA FAMILLE

Prime d'activité et RSA : une déclaration trimestrielle simplifiée

La déclaration trimestrielle de ressources pour les bénéficiaires du RSA et de la Prime d'activité évolue pour devenir plus simple. Désormais, elle est préremplie automatiquement grâce aux informations transmises par les employeurs et plusieurs organismes. Pour déclarer ses ressources, rien de plus simple : l'assuré vérifie les montants pré-affichés, corrige si nécessaire, puis valide sa déclaration. Il suffit ensuite d'ajouter les éventuelles ressources non connues de l'administration (pensions alimentaires, revenus de travailleurs indépendants, revenus perçus à l'étranger...).

À noter : toute modification peut faire l'objet d'une vérification.



Pour fiabiliser les données transmises par les employeurs et les organismes partenaires, la période de référence utilisée pour calculer le RSA et la Prime d'activité a été modifiée :

- avant la réforme : trimestre de référence mois-1/mois-3
- après la réforme : trimestre de référence mois-2/mois-4

ZOOM

Réforme du CMG : trois nouveautés en 2025

Le complément de libre choix du mode de garde (CMG) est une prestation familiale qui permet de prendre en charge une partie des dépenses liées à l'accueil des enfants au domicile d'un assistant maternel ou à la garde d'enfants à domicile, lorsque les parents emploient directement l'intervenant. En 2025, il a évolué pour mieux répondre aux besoins des familles avec 3 mesures.

Au 1^{er} septembre 2025, 2 mesures :

- un calcul simplifié et harmonisé : la part des frais de garde restant à la charge des familles est désormais calculée de manière identique, quel que soit l'âge de l'enfant ou le mode de garde d'accueil ;
- un soutien accru aux parents solos : le CMG est étendu jusqu'aux 12 ans des enfants pour les familles monoparentales.

Au 1^{er} décembre 2025, 1 mesure :

- en cas de résidence alternée de l'enfant, chaque parent peut bénéficier du CMG s'il remplit les conditions nécessaires.



LA RETRAITE



Le service Retraite assure la reconstitution des carrières, dans le cadre de la pré-instruction afin de faciliter l'étude des dossiers au moment du départ à la retraite.

Il est également chargé d'instruire les demandes de retraite personnelle, de réversion, d'allocation veuvage, d'ASPA (allocation de soutien aux personnes âgées) des salariés et des non-salariés agricoles. Il étudie et paie la retraite complémentaire obligatoire pour les non-salariés agricoles. Il met en paiement les nouveaux dossiers et assure le suivi des dossiers en cours (ex : mesures de revalorisation, suivi des paiements, certificat d'existence pour les résidents à l'étranger, révision de prestations). Il procède à l'étude des recours sur succession pour les assurés décédés bénéficiaires de l'ASPA.

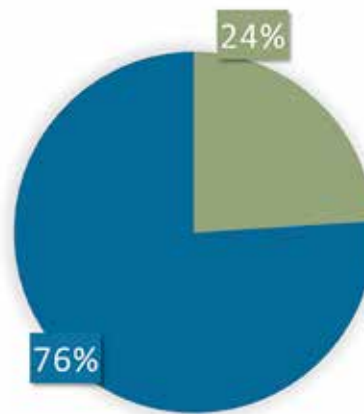
Les prestations « retraite » 2025

- **373 M€** de prestations « retraite » versées ^{+3%}
- **80 100** bénéficiaires ^{-0.5%}

Répartition des prestations « retraite »



- **Salariés 76%**
- **Non Salariés 24%**





LA RETRAITE

Pour les salariés agricoles :

- Revalorisation des retraites de 2.2 % au 1^{er} janvier 2025.
- Suspension de la réforme des retraites de 2023 annoncée par le gouvernement le 14 octobre 2025 pour les générations nées entre 1964 et 1968, concernant à la fois la durée d'assurance et l'âge légal. Réforme qui devrait être applicable au 1^{er} septembre 2026 (dans l'attente de la parution du décret à ce jour).

Pour tous :

La retraite progressive est accessible dès 60 ans : l'âge d'entrée dans le dispositif de retraite progressive est abaissé de 62 ans à 60 ans (depuis le 1^{er} septembre 2025). Les autres critères de réduction d'activité et de durée d'assurance restent inchangés.



Pour les non-salariés agricoles :

- Attribution d'un complément différentiel de points gratuits de retraite complémentaire obligatoire aux retraités ayant une retraite liquidée à taux plein.
- Revalorisation des petites pensions au 1^{er} janvier 2025.
- Réforme du calcul des pensions des non-salariés agricoles : la réforme introduit un nouveau mode de calcul des pensions de retraite, fondé sur les 25 meilleures années de la carrière (application au 1^{er} janvier 2026). Le calcul de la pension prend désormais en compte les 25 meilleures années de l'ensemble de la carrière, au prorata de la durée d'activité relevant du régime des non-salariés agricoles. Par ailleurs, la retraite de base des exploitants est désormais régie par le Code de la Sécurité sociale, et ne relève plus du Code rural et de la pêche maritime.

ZOOM

Info-retraite.fr : préparer sa retraite simplement en quelques clics !

Le site Info-retraite met à disposition des assurés un ensemble de services en ligne leur permettant de mieux anticiper leur départ à la retraite. Accessible à tout moment, ce portail offre la possibilité de :

- consulter son relevé de carrière tous régimes confondus ;
- réaliser des simulations afin d'estimer l'âge de départ et le montant de la future pension ;
- effectuer ses démarches en ligne, notamment le dépôt de la demande de retraite.

Ce service, gratuit et sécurisé, centralise l'ensemble des informations et démarches liées à la retraite.



LA SANTE



Le service Santé gère les droits à l'assurance maladie, maternité, paternité, invalidité, décès et accidents du travail des assurés salariés et non-salariés agricoles et le versement des prestations. Il vérifie que les conditions administratives sont réunies avant le versement des prestations liées à ces droits : remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, hospitaliers, indemnités journalières, rentes et pensions d'invalidité en cas d'inaptitude au travail.

Le service est en charge d'étudier les demandes de Complémentaire Santé Solidaire (CSS), d'assurer la gestion pour compte de la part complémentaire pour les mutuelles partenaires et la gestion du système Sesam Vitale. Le service est également chargé du Recours Contre Tiers (RCT) qui permet de récupérer, lorsque la responsabilité du tiers est avérée, le montant des prestations versées auprès de l'assureur de ce tiers.

Les prestations « santé » 2025

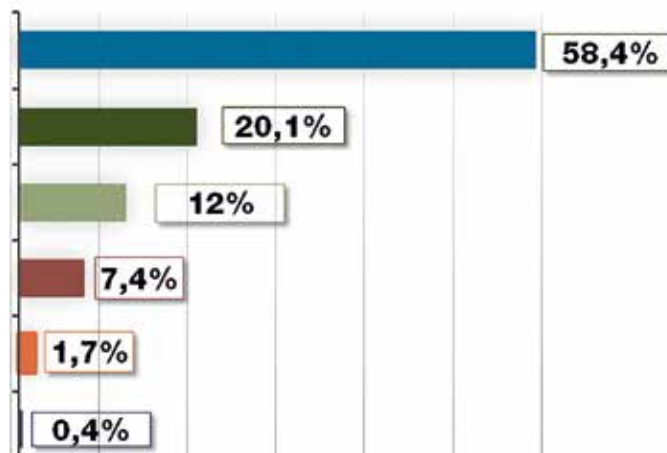
- **281 685 381 M€** de prestations « santé » versées + 1.78 %
- **90 930** personnes couvertes
- **3098 €** remboursement moyen par assuré

Répartition des prestations « santé »



- Soins de ville dont *IJ 19.7 %
- Accident du travail
- Etablissement
- Invalidité / Décès
- CSS
- IJ AMEXA

*Indemnités journalières 19.7% dont IJ salariés 7% / IJ maternité 1.2% / IJ paternité 0.3%/IJ accident du travail 11.2%.



LA SANTE

Nouveau formulaire sécurisé pour les avis d'arrêt de travail

Depuis juillet 2025, un nouveau formulaire papier sécurisé (cerfa) a été mis en place pour les avis d'arrêt de travail. Cette évolution répond à une augmentation des fraudes liées principalement à l'utilisation de faux formulaires papier, et parfois à l'usurpation de l'identité de professionnels de santé. Aujourd'hui encore, près de 31 % des avis d'arrêt de travail sont établis à partir de formulaires papier non sécurisés.



Sécurité renforcée et meilleure gestion

Le nouveau formulaire a été conçu pour renforcer la sécurité et améliorer la gestion administrative des arrêts de travail. Il intègre plusieurs dispositifs de protection :

- un papier spécial pour prévenir les falsifications,
- une étiquette holographique pour garantir l'authenticité,
- des traits d'identification propres aux prescripteurs pour améliorer la traçabilité,
- des bandes orange fluorescentes.
- une encre magnétique,
- un code Datamatrix (type code-barres),

Depuis septembre 2025, seuls ces formulaires sécurisés peuvent être utilisés. Tout avis d'arrêt de travail transmis sur un ancien formulaire non sécurisé fait désormais l'objet d'un rejet administratif. L'assuré comme le prescripteur en sont alors informés par courrier.

ZOOM

Nouveauté "L'application Carte Vitale"

L'application Carte Vitale est la version dématérialisée de la carte Vitale accessible directement depuis un smartphone. Gratuite, elle est disponible en téléchargement sur Google Play et Apple Store.

Cette carte dématérialisée ne remplace pas la carte Vitale physique « classique » : elle vient en complément et permet d'avoir sa carte Vitale toujours sur soi, directement sur son téléphone.

Grâce à l'application, les droits de l'assuré sont mis à jour automatiquement, sans aucune démarche de la part de l'assuré. Elle permet également de suivre plus facilement ses dépenses de santé, directement depuis son smartphone.



ASSURANCE MALADIE

Le traitement des feuilles de soins : **2,52 millions** de feuilles traitées dont
2,49 millions électroniques **32 019** papier

Délai moyen de remboursement pour une :



feuille de soins
électronique : **1 jour**



feuille de soins
papier : **5,8 jours**



Gestion de la part complémentaire déléguée (GPCD)

- Demandes de prise en charge : **1605**
- Devis : **6339**
- Affiliations individuelles complémentaire santé : **2309**

Accidents du travail

- Nombre d'accidents du travail : **2764**
- Nombre de maladies professionnelles : **543**

Recours contre tiers

→ **258** dossiers traités pour un total de **1 588 318 €** récupérés auprès des assureurs.

LE CONTROLE MEDICAL



Le Contrôle Médical s'assure du bon respect du fonctionnement du système de santé auprès :

- des adhérents agricoles : il contrôle le caractère médicalement approprié des soins présentés au remboursement (contrôles des arrêts de travail, accords de prise en charge,...). Il s'assure également que la délivrance de ces mêmes soins est effectuée en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. L'approche globale de l'assuré, en raison de l'organisation en guichet unique de la MSA, y est un plus (proximité de la médecine du travail, de l'action sociale...),
- des établissements et des professionnels de santé : le médecin-conseil joue un rôle d'expert du système de santé (respect des règles administratives dans la pratique médicale, suivi des dossiers médicaux des assurés).

3343

assurés convoqués par les médecins conseils.

3928

arrêts de travail, prolongations AT/MP salariés et non salariés reçus en MSA Gironde.

2569

arrêts de travail initiaux AT/MP salariés et non salariés reçus en MSA Gironde.

177

assurés ayant fait l'objet d'un contrôle de présence à domicile ou d'un contrôle d'activité pendant leur arrêt de travail.

488 381

jours d'indemnités journalières maladie validés par le Contrôle Médical pour les salariés agricoles.

43 170

jours d'indemnités journalières maladie validés par le Contrôle Médical pour les non-salariés agricoles.

Remboursement intégral des fauteuils roulants

Depuis le 1^{er} décembre 2025, de nouvelles règles facilitent le remboursement des fauteuils roulants. Jusqu'au 1^{er} décembre 2025, la prise en charge du coût d'un fauteuil roulant par la MSA était souvent partielle. Depuis le 1^{er} décembre 2025, la MSA assure le remboursement total du fauteuil roulant. Pour bénéficier du remboursement intégral, après évaluation des besoins de la personne, le matériel doit être prescrit par un médecin ou un ergothérapeute. La MSA règle directement le montant au prestataire de service et distributeur de matériel s'il est conventionné. Il est désormais possible d'être remboursé pour l'achat d'un fauteuil roulant neuf ou remis en bon état d'usage ou pour la location courte ou longue durée d'un fauteuil roulant.



Fin de la demande préalable aux services médicaux pour les sorties hors circonscription

Depuis l'arrêt du Conseil d'état du 28/11/24, le principe d'une autorisation préalable du service médical pour les déplacements hors circonscription n'est plus requis. Ainsi l'assuré en arrêt de travail peut séjourner en dehors de sa circonscription sous réserve d'informer la caisse via le formulaire dédié ou son espace privé au moins 15 jours à l'avance des dates de séjour et de l'adresse temporaire de résidence. Cette demande doit préciser les dates de séjour et l'adresse temporaire de résidence.

ZOOM

Les Instants santé : un bilan complet pour mieux prévenir

Les Instants santé s'adressent spécialement aux adhérents de la MSA qui, par manque de temps, ne consultent pas régulièrement leur médecin. Cette initiative leur offre l'opportunité de faire un bilan complet de leur santé.

Objectif : accompagner et sensibiliser les assurés à l'importance de prendre soin de leur santé et de prévenir les risques, en les intégrant dans un parcours de prévention personnalisé.

Chiffres clés :

- Instants Santé / Mon Bilan Prévention : **596** examens réalisés
- Entretiens personnalisés par téléphone par les infirmières / Mon Bilan Prévention : **631** examens réalisés par téléphone
- Taux de participation des 25-74 ans : **18 %**.



LA RELATION CLIENT



La MSA Gironde s'engage à offrir un accueil de qualité, aussi bien en agence que par téléphone, avec pour objectifs principaux : garantir un service performant et assurer au maximum la satisfaction de ses adhérents. Pour y parvenir, la MSA Gironde enrichit continuellement son offre de services et renforce l'accompagnement personnalisé, en particulier pour les dossiers complexes et les rendez-vous. L'accueil physique et téléphonique évoluent sans cesse afin de s'adapter aux besoins des assurés et d'optimiser leur parcours.

Accueil physique



15 606 adhérents pris en charge dont :

- 38.7 %** de rendez-vous téléphoniques
- 29.4 %** de rendez-vous en accueil physique
dont 8.2 % RDV prestations
- 31.9 %** de visites hors rendez-vous

Accueil téléphonique



126 002 adhérents pris en charge dont :

- Santé, famille, retraite, demande de RDV :**
113 054 appels répondus au 05.56.01.83.83
- Entreprises, exploitants :**
12 948 appels gérés au 05.56.01.97.00

France Services (FS) : un partenariat renforcé

Développement de rendez-vous en visio avec les FS de La Réole, Coutras, Sauveterre-de-Guyenne, Sainte-Foy-la-Grande, Bordeaux, Ambarès-et-Lagrave qui sont venues rejoindre Castillon-Pujols, le Bus Atlantique-Médoc et Pellegrue.

"Aller vers" les assurés

Des actions « aller vers les assurés » et des campagnes de rendez-vous ciblées vers les non-salariés agricoles, les nouveaux installés et les publics précaires.

Enquête de satisfaction

Dans les enquêtes à chaud, les assurés « particuliers » donnent une note de :

- 7.9/10 pour l'accueil téléphonique
- 8.8/10 pour l'accueil physique
- 9.1/10 pour un accueil avec un rendez-vous

LE NUMERIQUE AU CŒUR DE LA RELATION CLIENT

L'assistance internet

En 2025, l'assistance internet a principalement été sollicitée pour des questions liées :

- à l'authentification pour les particuliers,
- aux démarches sur les services en ligne DPAE, nouveau TESA et attestation professionnelle pour les employeurs.

L'assistance est joignable au 03 20 900 500 et sur assistanceinternet.blf@msa33.msa.fr du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h30.

Dans les enquêtes à chaud, les usagers donnent une note moyenne de satisfaction globale de 8/10 à ce service.

Chiffres clés 2025

283 966 appels entrants traités dont **42 776** pour la Gironde.

64 945 activités complémentaires, dont **9361** pour la Gironde.



Mes Messages Mes Réponses et les courriels (MMMR)

Les réponses aux demandes dématérialisées, déposées via le service en ligne MMMR accessible depuis l'espace privé, sont assurées sous 48h et prises en charge par différents services.

68 527 demandes extranauts traitées via le service en ligne MMMR :

- Santé / Famille / Retraite / Contrôle médical / Contentieux / ASS : **56 895**
- Entreprises / Exploitants : **9592**

ZOOM

"Ma MSA & MOI" : l'application MSA **428 223** consultations locales en 2025

L'application propose de nombreux services et permet notamment de : contacter la MSA par messagerie sécurisée, consulter l'historique des échanges, déposer des documents (PDF ou photo), visualiser et télécharger ses décomptes de remboursements santé...



Nouveautés en 2025

- Ajout du service de "demande d'aide d'urgence aux victimes de violences conjugales" et du service en ligne coordonnées bancaires.
- Fenêtre pop-in "Quoi de neuf" annonçant les nouveautés majeures.
- Choix du dossier : l'entreprise peut accéder à ses différents dossiers entreprises sans avoir à se déconnecter et reconnecter.
- Service en ligne de consultation des documents SST pour les entreprises
- Indicateur de nouveau message : lors de la réception d'un nouveau message, une pastille s'affiche dans l'application.

▶ LA MSA, LA PROTECTION SOCIALE AGRICOLE GLOBALE

LA RELATION CLIENT

LE NUMERIQUE AU CŒUR DE LA RELATION CLIENT

Le site internet : gironde.msa.fr

Le site internet MSA propose plus de 100 services en ligne afin de faciliter les démarches sans se déplacer : effectuer des déclarations, obtenir une attestation, faire une demande de prestation, prendre un rendez-vous...



Le nombre d'utilisateurs des services en ligne est en croissance :

- 115 339 particuliers
- 25 637 professionnels disposant d'un espace privé

ZOOM

Sie internet : nouveautés 2025

La MSA renforce ses services numériques avec la mise en ligne en 2025 de nouveaux services dématérialisés :

- "Demander un rendez-vous pour une visite de reprise ou à la demande". Cette fonctionnalité permet à l'employeur de réaliser une demande de rendez-vous pour une visite médicale, pour un des salariés de l'établissement, de type visite de reprise ou visite à la demande.
- Service en ligne démarche simplifiée "Demande du complément de libre choix du mode de garde (CMG)".
- Demande de rattachement des enfants mineurs à l'un ou aux deux parents assurés".



LA COMMUNICATION

La MSA se distingue par la diversité de ses interventions et son engagement fort au service des territoires ruraux. Au cœur de cette dynamique, le service communication joue un rôle essentiel en valorisant les actions de la MSA Gironde et en renforçant sa visibilité.

Par une information claire et accessible, il s'attache à tenir informés les salariés, les adhérents, les élus et les partenaires des actualités et des missions de la MSA. Le service communication met en lumière des informations nationales et locales, les compétences et les services offerts tout en relayant les campagnes en cours pour faciliter notamment l'accès aux droits des assurés.


La communication sous toutes ses formes

La communication à la MSA, c'est une large palette de métiers, d'outils, d'expertises et de canaux de diffusion :


- les campagnes de communication,
- l'image, la vidéo et l'évènementiel,
- la communication institutionnelle,
- le digital (site internet, réseaux sociaux),
- les campagnes, l'édition, les flyers, les plaquettes.



Retrouvez la MSA sur :

 **LinkedIn**
35 publications
938 abonnés

 **gironde.msa.fr**
1 614 580 visites

 **X (ex-Twitter)**
79 publications
259 abonnés



Communication digitale :

- **21 newsletters** / 409 865 destinataires / taux d'ouverture : 34.3 %

- **155 campagnes d'emailing** aux particuliers, entreprises et exploitants agricoles.

Accompagnement des agriculteurs en difficulté : création du "Guichet unique des aides" sur le site internet.

Presse agricole : 68 articles parus / 10 communiqués de presse.

Campagnes de communication : 42

Sur des thèmes allant de la réforme de la retraite à la prévention santé, l'application carte vitale ou les paniers solidaires.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES ET DES EXPLOITANTS

Interlocuteur unique des entreprises et exploitants agricoles, la MSA Gironde les accompagne à toutes les étapes de leur activité : création, déclarations sociales, embauche de salariés, visite médicale, prévention des risques professionnels et sécurité au travail. Elle assure l'affiliation des exploitants, employeurs de main-d'œuvre et salariés agricoles. Elle appelle les cotisations des non-salariés et des salariés (légal et complémentaires) et gère les dispositifs d'exonération ou d'allègement. Elle met en œuvre des mesures pour prévenir les difficultés de paiement des entreprises et assure le recouvrement. Enfin, elle participe à la lutte contre le travail illégal afin d'éviter les pertes de recettes sociales et de garantir une concurrence équitable entre les entreprises.

Aides de la MSA Gironde en 2025

- Prise en charge de cotisations sociales : **926 000 €** attribués à **306** chefs d'exploitation.
- Mise en place d'échéanciers de paiement : **937** entreprises pour un montant total de **12 533 383 €**.
- Remises gracieuses de retard : **1119** pour un montant de **582 279 €**.

ZOOM

"Accompagnement des exploitants agricoles renforcé"

Depuis 2024, et renforcées en 2025, les équipes MSA interviennent de manière anticipée auprès des exploitants agricoles pour :

- Accompagner les nouveaux installés, dès leur entrée dans le régime, afin de sécuriser leurs démarches et leurs droits.
- Soutenir les exploitants lors de l'arrivée d'un enfant, en facilitant l'accès aux droits et aux prestations associées.
- Préparer le départ à la retraite, avec un accompagnement dédié pour sécuriser les transitions et les droits.
- Accompagner les primo-débiteurs, en apportant un appui personnalisé lors de difficultés financières.



L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE



La politique de l'Action Sanitaire et Sociale de la MSA Gironde s'appuie sur le Plan d'Action Sanitaire et Sociale (PASS) 2021-2026 validé par le Conseil d'administration. Cette politique s'attache à répondre aux besoins des ressortissants sur les territoires ruraux en mobilisant les potentialités, les ressources et les partenaires. La prise en compte du handicap de l'enfant comme de l'adulte est transverse à l'ensemble de nos actions.

Des valeurs : Mobilisation - Solidarité - Accompagnement

Mobilisation : pour développer les capacités des personnes et leur permettre de devenir des acteurs capables de jouer un rôle dans les projets qui les concernent. Pour susciter la responsabilisation de chacun et la prise en charge par les individus et les groupes de l'animation de la vie collective.

Solidarité : pour rompre l'isolement et tisser des liens au bénéfice de tous.

Accompagnement : pour soutenir nos ressortissants dans leur parcours de vie. Pour structurer et engager collectivement des projets communs sur les territoires.

Des populations cibles : familles, actifs fragilisés et seniors

La volonté est de conduire une action sociale au service de l'adhérent selon son âge et ses besoins.

ZOOM

Aidants familiaux : une journée pour aller à leur rencontre

En octobre 2025, c'est à Lesparre que l'action "Dis, tu m'aides ?", portée en inter-régime, est allée à la rencontre des aidants. Cet événement, ouvert à tous, met en lumière le rôle essentiel des proches aidants, favorise les échanges et permet de découvrir les ressources disponibles sur le territoire.

Chaque journée "Dis, tu m'aides ?" propose un programme riche :

- des tables rondes avec des témoignages poignants d'aidants,
- un spectacle interactif pour aborder avec sensibilité et humour les réalités de l'aidance,
- des stands d'information pour accompagner les aidants dans leurs démarches.

Les médocains ont saisi l'opportunité et se sont déplacés en masse : 162 participants dont 45 % d'aidants. Ils ont salué la richesse des échanges, la qualité du spectacle proposé et ont reconnu en avoir appris sur les dispositifs d'aidance. Challenge réussi ! Rendez-vous en 2026 pour une prochaine journée !

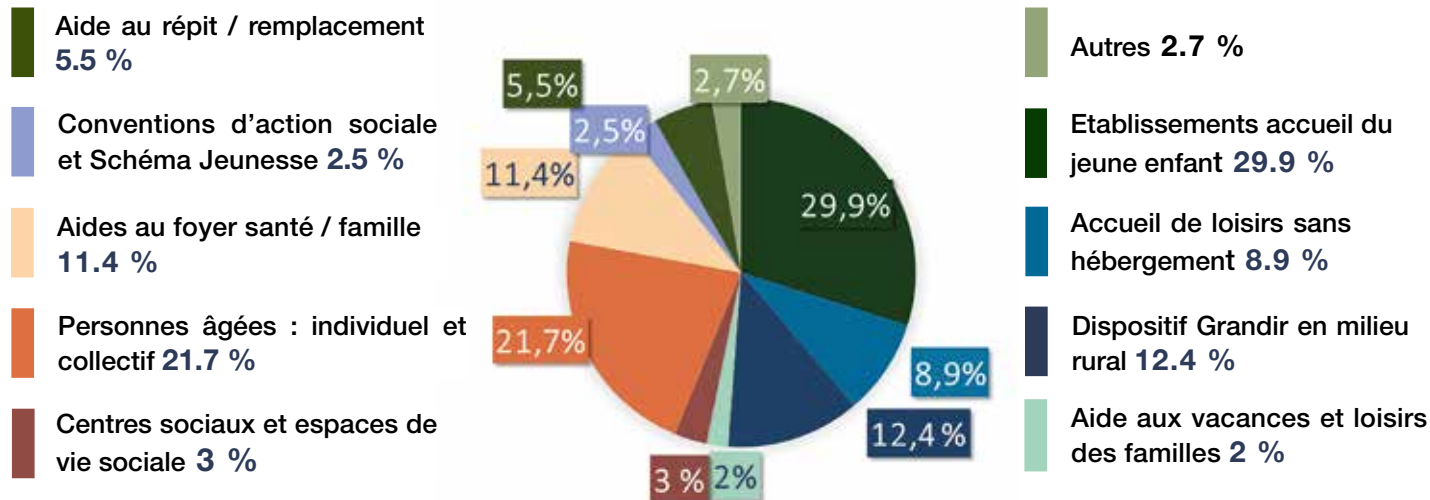




LA MSA, ACTEUR SOCIAL ET DE PREVENTION SUR LES TERRITOIRES

L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE (ASS)

5.8 M€ d'aides financières en 2025



L'ASS : CHIFFRES CLES

Le service Action Sanitaire et Sociale a suivi **2421 dossiers d'assurés** en 2025. **89 %** des assurés suivis sont rencontrés moins de 5 fois/an et **11%** plus de 5 fois. Le profil des publics rencontrés :

- **40 %** de non-salariés agricoles / **60 %** de salariés agricoles
- **40 %** de femmes / **60 %** d'hommes
- **85 %** ont moins de 60 ans / **14 %** plus de 60 ans

Aides financières

Le service des aides financières répond aux assurés, étudie leurs droits, envoie les notifications (**6291** en 2025) et réalise les paiements, aussi bien pour les heures d'aide à domicile pour les seniors (qui représentent 20 % des demandes) que pour les aides de secours d'urgence ou les subventions aux associations (**22** demandes pour un budget de **143 300 €**).

Secours financiers d'urgence

Le montant moyen d'un secours est de **421 €** pour **925** demandes traitées (93.6 % accordées).

Les secours alimentaires représentent **52 %** des dossiers :

- **80 %** des assurés aidés sont des salariés agricoles,
- **20 %** des exploitants.

L'ASS : DES ACTIONS SUR LE TERRITOIRE

Convention d'Action Sociale (CAS) au service des territoires prioritaires

Imaginée en Gironde par la MSA, la Convention d'Action Sociale (CAS) constitue un outil innovant au service de l'ancrage territorial. Elle traduit la volonté de la MSA de s'inscrire durablement dans les dynamiques locales et de renforcer son engagement auprès des territoires ruraux.

En Gironde, huit conventions ont ainsi été conclues avec 8 Communautés de communes. Véritables cadres de coopération à la fois politique et opérationnel, ces partenariats permettent de construire une vision partagée de l'action sociale, de soutenir les collectivités dans leurs initiatives et d'accompagner l'émergence de projets concrets au service de la qualité de vie des habitants en territoires ruraux. Cet accompagnement se traduit à la fois par la mobilisation des travailleurs sociaux de la MSA et par un soutien financier dédié via les fonds d'Action Sanitaire et Sociale (ASS).

En 2025, les CAS ont notamment permis de faire émerger des projets structurants, parmi lesquels :

- l'amélioration de l'accueil inclusif dans les structures enfance-jeunesse de la CDC du Réolais en Sud ;
- la création d'un nouveau lieu d'accueil pour les jeunes et le soutien au déploiement du bus itinérant France Services sur le territoire de la CALI ;
- ou encore le développement du Transport d'Utilité Sociale (TUS) au sein des CDC rurales de l'Entre-deux-Mers.

ZOOM

Le schéma départemental jeunesse

Le Schéma départemental jeunesse accompagne les jeunes dans leurs projets, leurs engagements et leurs expressions. Il constitue également un appui précieux pour les partenaires qui œuvrent à leurs côtés, en leur apportant des outils et des méthodes adaptés.

■ Dans ce cadre, un **webinaire à destination des professionnels** a été proposé le 20 novembre 2025, autour de la démarche « d'aller vers ». Cette approche invite les intervenants à sortir des structures pour aller directement à la rencontre des jeunes, notamment ceux qui en sont éloignés et ne fréquentent pas les dispositifs existants. Ce temps d'échange a rencontré un réel succès, réunissant 130 professionnels mobilisés autour de cet enjeu.

■ Le Schéma départemental jeunesse, c'est aussi l'**appel à projets « Jeunes en actions »**, qui soutient les initiatives portées par les jeunes girondins. Il vise à encourager leur autonomie, leur prise d'initiative, leur sens des responsabilités et leur citoyenneté. En partenariat avec la CAF, le Conseil départemental et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale, trois projets ont été accompagnés financièrement en 2025 : « Journée des Musiques 2025 » (Créonnais), le festival « Tout le bonh'art du Monde » (CALI) et « Cookiff vous fait voyager en Italie » (Convergence).

Autant d'actions inspirantes pour 2026 et 2027, années durant lesquelles la MSA assurera la présidence du Schéma départemental jeunesse, dans la continuité de l'engagement porté par la CAF Gironde.



L'ASS : DES ACTIONS SUR LE TERRITOIRE

Accompagnement individuel et collectif

Permanences téléphoniques, rendez-vous en agences, visites à domicile pour répondre aux demandes individuelles de maintien dans l'emploi, de répit en cas d'épuisement professionnel, d'accès aux droits et aux soins, de soutien budgétaire en cas d'accident de la vie, d'accès aux vacances, de soutien aux aidants familiaux ...



Accompagnement des territoires

- Une charte des familles (CALI) : lancement de la dynamique territoriale par un spectacle, diagnostic des besoins, détermination des axes de travail.
- Une charte de solidarité avec les aînés (CDC Pays Foyen) : déploiement des actions et des outils concrets co-construits avec les acteurs du territoire : un guide des seniors, un numéro unique – porte d'entrée unique pour toutes les demandes des personnes âgées, des axes de travail autour des aidants ...



- De nombreuses actions et projets dont : l'organisation d'ateliers santé en ESAT, l'accompagnement de 2 MARPA girondines, l'appel à projets d'aides aux aidants, le dispositif partir pour rebondir (vise à favoriser les premiers départs en vacances), l'appel à projets sites habitats, le développement de partenariat pour accompagner les exploitants en projet d'arrachage, l'animation de café des agriculteurs dans

le Médoc, le renouvellement de la campagne "paniers solidaires", l'organisation d'ateliers de reprise de confiance en soi et en son projet professionnel, l'appel à projets jeunes en actions, l'accompagnement des seniors en vacances, ...

LA PREVENTION SANTE



La MSA mène de nombreuses actions de prévention santé pour donner les moyens à chacun de devenir acteur de sa santé. Elle met en œuvre pour cela des dispositifs de santé publique et conçoit des actions spécifiques d'information et d'éducation à la santé répondant aux besoins de ses ressortissants agricoles. Les thématiques prioritaires de santé publique sont : les dispositifs de dépistage organisé des cancers, les campagnes de vaccination, la prévention bucco-dentaire, les parcours de prévention (Instants Santé/ Mon bilan prévention / Déclic / Aidants), les addictions, la prévention de la perte d'autonomie, l'accompagnement des malades chroniques et la prévention du mal-être en milieu agricole.

M'T dents tous les ans !



Depuis le 1^{er} avril 2025, l'examen bucco-dentaire est proposé chaque année aux jeunes de 3 à 24 ans (contre tous les 3 ans auparavant).

Il est pris en charge à hauteur de 60 % par la MSA et 40 % par les complémentaires santé. En l'absence de complémentaire, la MSA couvre 100 % des frais.

Instants Aidants : dispositif généralisé



Cette action s'adresse à tout assuré majeur (tous régimes) accompagnant un proche en perte d'autonomie liée à l'âge, à la maladie ou au handicap.

Elle vise à orienter les aidants vers un parcours de santé adapté, en fonction de leurs besoins sanitaires et sociaux. L'inscription se fait via le numéro vert dédié : 0805 690 630.

Coup de pouce prévention 2025



En Gironde, le dispositif national MSA a soutenu 4 projets pour un total de 23 703 €, dans les territoires ruraux et prioritaires : prévention des addictions dans le Médoc, sensibilisation à la santé environnementale en Haute-Gironde, prévention des risques prostitutionnels chez les jeunes et accompagnement des femmes victimes de violences en Sud Gironde.

Actions : renforcer la couverture vaccinale



- Personnes fragiles (65 ans et plus, ALD, maladies respiratoires, femmes enceintes) : SMS envoyés à **40 339** assurés pour compléter le courrier d'invitation. Campagne nationale d'entretiens motivationnels par téléphone pour les primo-vaccinants.
- Professionnels de la filière aviaire et porcine : **3489** SMS et **1913** emails pour renforcer l'invitation.
- Enseignement agricole : **44** établissements sensibilisés.

LA SANTE SECURITE AU TRAVAIL



La MSA Gironde conduit, au travers de son service Santé Sécurité au Travail, une mission globale de prévention auprès des salariés agricoles, exploitants et chefs d'entreprise. Médecins du travail, infirmiers, conseillers en prévention et équipes administratives agissent de manière coordonnée afin de réduire les accidents du travail et les maladies professionnelles, d'améliorer les conditions de travail et de favoriser le maintien en emploi des actifs agricoles.

Clôture du Plan Santé-Sécurité au Travail (PSST) 2021-2025 de la MSA

Le Plan Santé-Sécurité au Travail en agriculture a pour ambition de permettre aux professionnels agricoles d'agir concrètement pour leur santé et la performance de leur entreprise. Sa démarche innovante a porté à la fois sur la prévention de l'altération de la santé des professionnels et sur la valorisation du travail comme source de développement, de sens et d'épanouissement. L'activité de travail de nos assurés a ainsi été placée au cœur des actions menées. Le plan s'est articulé autour de trois grandes orientations : préserver la santé au travail, accompagner les projets et transitions liées aux évolutions du monde agricole, et développer la relation de service. Avec la fin de cette période 2021-2025, la MSA se prépare désormais à lancer son nouveau plan pour 2026-2030.

Les réalisations du PSST en Gironde en 2025

■ Prévention des TMS :

Formations « Ne perdez pas le fil » : déploiement sur l'ensemble du territoire (plus de 20 sessions).
Projet prévention TMS en entreprise : 19 participants.

■ Prévenir le mal-être agricole / RPS :

- Sensibilisations prévention du mal-être : 5 actions – 46 participants.
- Formations Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) :
2 sessions – 33 participants.
- 7 dossiers d'accompagnement mieux-être au travail.

■ Prévention du risque chimique :

- Formation Certiphyto : 50 participants.
- Sensibilisation nouvelles technologies : 50 élèves.
- Journée Tour de France Prévention : 25 participants.
- Journée TP pulvérisateur : 42 participants.
- Forum ISVV (Institut des Sciences de la Vigne et du Vin) : 110 participants.

Les réalisations du PSST en Gironde en 2025

- **Prévention primaire :**

- 26 entreprises accompagnées en ergonomie.

- **Prévention du risque machine :**

- 4 enquêtes observations machines réalisées.

- **Chute de hauteur :**

- 8 formations et 1 diagnostic / 46 participants.

- **Management :** "Mobiliser les managers" 6 sessions de formations (55 participants).



- **Nouvelles technologies et outils innovants :**

- Finalisation de l'application SIMUPULVE, projet primé au salon Préventica dans la catégorie « Produits dangereux ».

- **Transition agricole :**

- Formation au travail du métal par l'Atelier Paysan - conception d'une laveuse de légumes (7 participants).

- **Risque Routier :**

- 3 formations (25 participants)

- Lancement de la campagne de communication sur le risque routier agricole le 20/08/2025 (visuels, spot radio, affichage derrière certains bus...)

- Campagne de sensibilisation pour la prévention du risque routier agricole 2025 avec diffusion de spots sur 6 radios.

ZOOM

En route vers le PSST 2026-2030

Le PSST 2026-2030 s'inscrit dans la continuité des actions menées, avec un objectif renforcé : faire de la prévention primaire la porte d'entrée de toutes les demandes, en s'appuyant sur les actions de prévention TMS/TPS et une montée en compétences interne en QVCT, tout en consolidant la dynamique de prévention du mal-être.

La stratégie risque chimique évolue vers une réduction effective des expositions, avec priorité aux phytosanitaires, aux produits de nettoyage-désinfection et au CO₂, ainsi qu'une montée en puissance sur l'amiante, la silice cristalline et les poussières de bois.

La prévention de la désinsertion professionnelle est intégrée au cœur des démarches, notamment auprès des TPE/PME.

La MSA renforce son action sur les accidents graves, accompagne les nouvelles technologies et les mutations des systèmes agricoles, et intensifie les actions en direction de la formation initiale, du management et des populations spécifiques, en particulier les saisonniers.

▶ LA MSA, ACTEUR SOCIAL ET DE PREVENTION SUR LES TERRITOIRES - - - - -

LA SANTE SECURITE AU TRAVAIL

Enseignement / Futurs intallés

- Formations manipulation et contention des bovins à destination de 42 élèves du lycée de Bazas.
- Participation au Forum JA en février 2025 (remise de lots offerts par la PRP / 110 participants).
- Journée Tour de France Prévention ISNAB (25 participants).
- Intervention Master Ergonomie à Talence (15 participants).
- Stages 21 h : 6 sessions - (93 participants).
- Participation au concours de taille organisé en mars 2025 au Château Montrose à Saint-Estèphe – remise de lots et sensibilisation "Ne perdez pas le fil" NPPLF (45 participants).
- Intervention avec la DREETS auprès des maîtres de stage au lycée agricole de Bazas (7 participants).
- Master Class « Vignerons du Vivant » à Blanquefort (11 exploitations viticoles représentées).
- Intervention MFR Entre-Deux-Mers : formation Plantes aromatiques et médicinales (10 participants).
- Bilan des interventions en face à face pédagogique : baccalauréat + 2 à baccalauréat + 3 / 255 stagiaires pour 43 h.
- Bilan des interventions en face à face pédagogique : baccalauréat + 5 à baccalauréat + 6 / 184 stagiaires pour 40 h.
- Participation à une journée sur la prévention organisée par 3 élèves du BTS viti-oenologie du lycée viticole de Montagne dans le cadre d'un projet de fin d'année. Sujets abordés : présentation du Risque machine (utilisateur du broyeur), Risque chimique (utilisation de la soude) et Risque CO₂ (présentation système de captage).



Aides financières

- **91** dossiers d'aides financières pour un montant total de **226 059,71 €**. Accompagnement financier pour la mise en œuvre des mesures de prévention découlant de l'évaluation des risques professionnels dans les exploitations agricoles et les entreprises agricoles (Chefs d'exploitations et employeurs de main d'œuvre).
- **7** dossiers de contrats de prévention en Jardins Espaces Verts (JEV) : **186 345,72 €**.
- **7** dossiers d'aides financières mieux-être au travail (3 SA et 4 NSA) pour un montant total de **20 986,40 €**.
- **1** dossier d'aide financière Fièvre Catarrhale Ovine NSA : **3000 €**.

Evènements

- **Jumping de Bordeaux** du 5 au 9 février 2025 : animation d'une conférence + partenariat épreuve Jump Ethique.
- **SIVAL** à Angers les 14 et 15 janvier 2025.



- **SIA** à Paris le 26 février 2025 : participation au stand CCMSA – accompagnement de 22 élèves.

- **Concours de contention et manipulation des bovins** pour les élèves de l'EPLEFPA de Bazas : départemental le 2 avril à Bazas et régional le 10 avril 2025 à Oeyreluy (40).
- **SANA** dont « Aquitanima » à Bordeaux-Lac du 24 au 29 mai 2025.
- **Forexpo** à Mimizan du 18 au 20 juin 2025.

- **Challenge jeunes conducteurs tracto-ristes** : le 28 mai 2025 organisé par la DRAAF au Salon de l'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux-Lac.



- 10 établissements scolaires de Nouvelle-Aquitaine présents. 20 binômes, 10 suppléants, 20 adultes accompagnants. Les élèves ont participé à 4 épreuves : un quizz sécurité ; une épreuve de conduite sur piste (attelage / manœuvres et conduite / dételage) ; une épreuve sur simulateur concernant la gestion d'un chantier de récolte ; un quizz écoconduite.
- **Comice agricole** à Langon le 30 août 2025 (remise de lots : 25 participants).

ZOOM

LA SANTE AU TRAVAIL

Le service ST assure le suivi médical individuel des salariés agricoles :

- **4124** examens périodiques,
- **3193** examens d'embauche,
- **3711** visites d'expertises (pré-reprise, reprise, demande),
- **1433** salariés maintenus en activité suite à un aménagement de poste ou à un reclassement en entreprise,
- **170** visites de suivi professionnel (mi-carrière, post-professionnel, fin de carrière),
- **170** accompagnements d'actifs agricoles par la Cellule Pluridisciplinaire Opérationnelle (CPO) pour prévenir la désinsertion professionnelle.
- **15** accompagnements d'entreprises en Santé au Travail : pour un montant de **68 232 €** dans le cadre d'allocations spécifiques pour financer la mise en œuvre des mesures de prévention et l'amélioration des conditions de travail.

▶ LA MSA, ACTEUR SOCIAL ET DE PREVENTION SUR LES TERRITOIRES - - - - - LA SANTE SECURITE AU TRAVAIL

Communication

- Articles de presse (Union Girondine, Avenir Aquitain, Bimsa, MATEVI...)
- Publications sur le site internet www.CPHSCT33.fr et mise en ligne des 5 conférences PREVENTICA.

ZOOM

Salon PREVENTICA 2025

Le salon Préventica 2025 (Bordeaux-Lac, du 14 au 16 octobre) a constitué un temps fort de visibilité pour l'offre de service Santé Sécurité au Travail. Les équipes SST des MSA de Nouvelle-Aquitaine se sont mobilisées autour d'un stand commun, organisé en trois pôles :

- **un pôle « Terroir »** : présentation de la formation « Ne Perdez Pas Le Fil » & Sensibilisation aux risques liés à l'exposition aux rayonnements ultraviolets en milieu professionnel,
- **un pôle « Innovation »** : présentation du logiciel SIMUPULVE,
- **un pôle « Offre de services »** : accès à une borne numérique pour découvrir les outils proposés par la MSA et ses partenaires.



Cinq conférences ont été animées : « La prévention dans les TPE : des outils concrets, des acteurs à vos côtés », « Prévenir le mal-être dans le secteur agricole », « Fidéliser son équipe par un management réussi », « L'intelligence artificielle au travail : opportunités et vigilances », « Risques UV en milieu professionnel : comment s'en protéger ? ».

Plus de 200 visiteurs ont été accueillis et une cinquantaine de demandes ont été traitées après le salon (aides financières, contacts, besoins d'accompagnement).

Certification SST en 2025

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue et en conformité avec les exigences du référentiel, le service Santé Sécurité au Travail de la MSA Gironde a obtenu, en juin 2025 : **la certification AFNOR SPEC 2218 - niveau 1.**

Cette certification des services SST vise à garantir l'homogénéité, l'effectivité et la qualité des services rendus aux entreprises agricoles cotisantes, à leurs salariés et aux non-salariés agricoles adhérents volontaires. La certification contribue à assurer la continuité et la pérennité des services de santé et sécurité au travail offerts par la MSA. Une étape de suivi du niveau 1 aura lieu en juin 2026.



ZOOM

2026 Cap vers l'agrément au 2^{ème} trimestre

L'agrément est une autorisation d'exercer, valable cinq ans, délivrée par les DREETS après avis du médecin inspecteur du travail. Il vérifie la qualité des prestations des services de prévention et de santé au travail (SPST) et des services de santé au travail en agriculture (SSTA), leur conformité au Code du travail (ou au Code rural et de la pêche maritime pour les SSTA), et une couverture territoriale adaptée aux besoins en médecine du travail. Son attribution dépend du respect des prescriptions légales et du cahier des charges national. Chaque DREETS adapte ce cahier des charges au niveau régional pour garantir la qualité des prestations, la conformité au Code du travail et une couverture territoriale optimale. Un refus d'agrément peut intervenir en cas de non-conformité majeure aux exigences légales ou au cahier des charges.

Les critères d'agrément, définis par le cahier des charges national, portent sur cinq axes principaux :

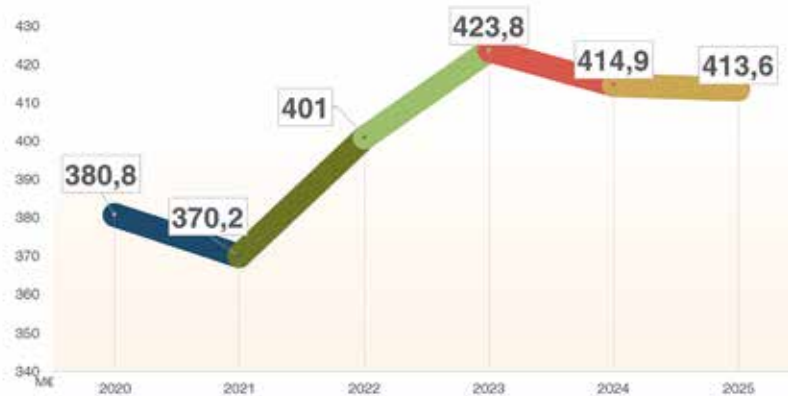
- Gouvernance : paritarisme, organisation, financement.
- Qualité des services : missions légales (prévention, suivi individuel, DMST), conditions d'exercice, systèmes d'information conformes.
- Contribution à la santé au travail : traçabilité des expositions, veille sanitaire, transmission des données, utilisation de l'Identité Nationale de Santé (INS).
- Pluridisciplinarité : équipes complètes (médecins, infirmiers, intervenants en prévention des risques professionnels IPRP) et respect des délégations légales.
- Couverture territoriale : absence de zones non couvertes, accès équitable pour toutes les entreprises.

La DREETS évalue l'adéquation des moyens et l'impact sur la couverture des besoins avant toute décision.



Financement : les cotisations en M€

413,6 M€* de cotisations légales émises en 2025 ^{-1%}



* Y compris CSG

Rapport cotisations émises / prestations payées

Pour **1€** de cotisations *



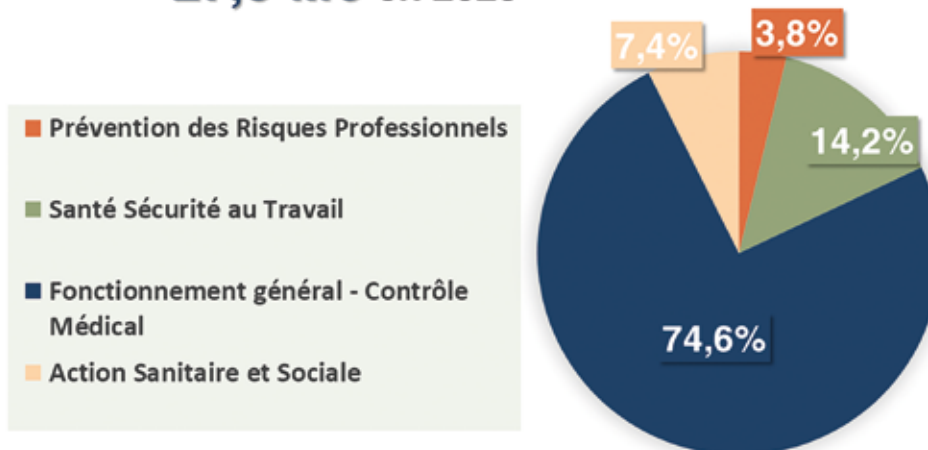
3,36 €

de prestations versées en 2025

* Hors CSG

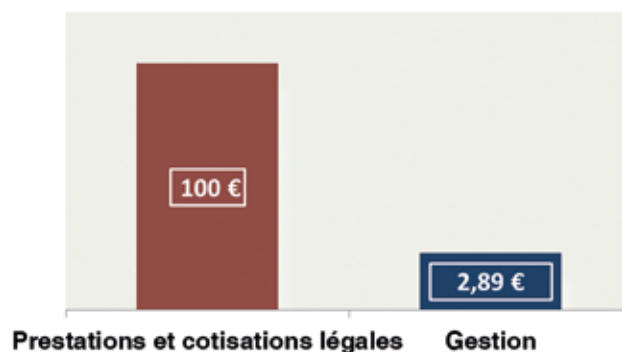
Nos dépenses de gestion (hors prestations)

27,9 M€ en 2025 ^{+1,8%}



Le coût de notre gestion

Pour **100 €** de prestations et de cotisations légales
la MSA utilise **2,89 €** pour la gestion

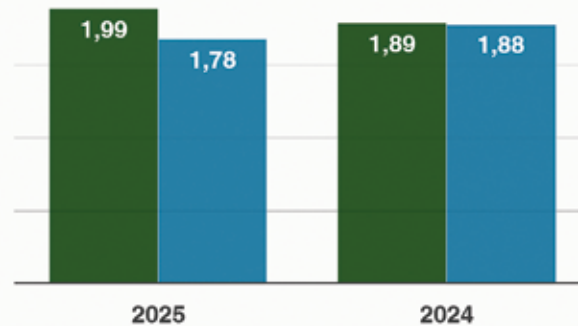




Réserve et report à nouveau de médecine du travail en M€

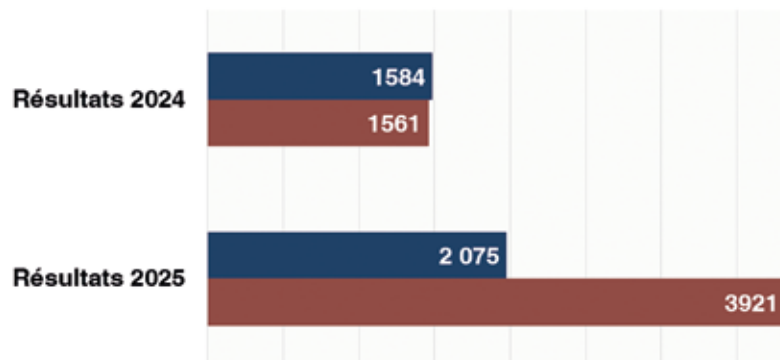
Au total **3,77 M€**

- Réserve
- Report à nouveau

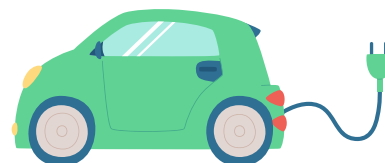


Maîtrise des risques et lutte contre la fraude

- Fraudes en cotisations en k€ et travail illégal
- Fraudes en prestations en k€



UNE ENTREPRISE DURABLEMENT ENGAGÉE



**Pour un partenariat avec des entreprises d'insertion de personnes handicapées et/ou précaires
Entreprises adaptées ou ESAT :**

- Gestform : traitement du courrier entrant et sortant et prestations administratives et archives
- Elise : tri sélectif, transfert et destruction-recyclage archives

Pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

Le taux d'emploi de personnes en situation de handicap est de **16.8 %** (obligation légale 6 %) grâce à l'embauche et le maintien dans l'emploi de **70** salariés et le recours à des entreprises adaptées pour des prestations spécifiques.

Pour une mobilité plus respectueuse de l'environnement

Promotion de l'usage du vélo : **35** bénéficiaires (+ 25 % par rapport à 2024) qui ont parcouru au total **30 964** kms en vélo (indemnité au km parcouru versée par l'employeur).

Incitation à l'utilisation des modes de transport en commun : **200** salariés (50 % de l'abonnement pris en charge par l'employeur).

Un parc de véhicules « propres » : une flotte de véhicules en libre-service dont 46 % sont électriques et représentent **48 %** des kilomètres parcourus.

Orientation papier carton vers un circuit de recyclage : 30,8 tonnes

- tri sélectif au poste de travail (ensemble des collaborateurs au siège et en agence) = 5,1 tonnes,
- destruction des archives = 25,7 tonnes (+ 50 % par rapport à 2024 en lien avec le déménagement du siège).

ZOOM

Collecte et recyclage de bouchons avec AGIR Cancer Gironde

En 2025, la MSA Gironde s'est associée à l'action de collecte et recyclage des bouchons portée par l'association Agir cancer Gironde en déployant des collecteurs dans ses différents sites et en incitant le plus grand nombre (salariés, élus et assurés) à s'associer à cette action. Les bouchons collectés après tri sont orientés par l'association vers une filière de recyclage. Le produit de la vente de ces bouchons est ensuite reversé intégralement chaque année à l'Institut Bergonié de Bordeaux. En 2025, la MSA a collecté : 106 kilos soit à peu près l'équivalent de 26 500 bouchons.





MSA SERVICES, UNE OFFRE COMPLÉMENTAIRE DE SERVICES SUR LES TERRITOIRES

MSA SERVICES



MSA Services fédère et accompagne l'ensemble des associations de l'Offre de Services.

PRESENCE VERTE



L'association a pour but de faciliter le maintien à domicile et d'aider à la vie quotidienne, par la promotion et la mise en œuvre de la téléassistance à domicile.

Avec 9400 abonnés dont 6229 en Gironde, 1608 en Charente et 1562 en Charente Maritime, l'Association PRESENCE VERTE 16-17-33 enregistre une croissance de 2.7 % pour l'année 2025.

La fin d'année 2025 voit apparaître la nouvelle identité graphique du Groupe Présence Verte et la déclinaison des différentes activités :

- Pour les particuliers : Présence Verte le SAP avec la téléassistance classique.
- Pour les professionnels : Présence Verte Sécurité avec la protection du travailleur isolé.
- Pour les établissements : OASYS avec la protection en établissements d'accueil.

BRINS D'ÉVEIL



L'association porte des valeurs qui lui sont fortes et qu'elle défend au quotidien dans les crèches afin de toujours garantir la qualité d'accueil, la bienveillance, l'esprit créatif et l'envie de porter des beaux projets atypiques et novateurs. Brins d'Éveil c'est une association innovante, inclusive, proactive, engagée pour le soutien aux familles et la valorisation des équipes.

2025 : une année d'engagement et d'innovation pour tous

En 2025, Brins d'Éveil a renforcé sa position comme acteur clé de la petite enfance, en misant sur l'innovation, le soutien aux équipes et l'accueil de tous les publics.

Qualité d'accueil et pédagogie

- Mise en œuvre du Référentiel national de qualité d'accueil du jeune enfant : réaffirmation des valeurs, mise à jour des projets et grille d'évaluation commune.
- Lancement du projet CREATURA : formation des équipes à la créativité et organisation de trois forums (un par territoire).
- Collaboration avec le lactarium du CHU de Bordeaux pour harmoniser les pratiques autour de l'allaitement.
- Création des Cafés Papas : des espaces dédiés pour renforcer le rôle des pères.

Développement de l'association

Le 24 mars 2025, ouverture de la micro-crèche Couleurs d'Éveil à Saint-Seurin-de-Cadourne, avec deux projets phares :

- Une crèche d'application en partenariat avec la MFR de Lesparre-Médoc.
- Une crèche à vocation d'insertion professionnelle (AVIP), incluant deux places réservées aux parents en recherche d'emploi, grâce à un partenariat avec France Travail et la CAF de Gironde.

Actions sociales et soutien aux familles

- Organisation du Camp de répit parental les 21 et 22 avril 2025 à Lesparre-Médoc, avec ateliers et moments de détente pour les familles.
- Déploiement d'ateliers de soutien à la parentalité sur la CUB, le Médoc et le Sud-Gironde.

10 établissements

- 384 689 heures d'accueil
- 410 enfants accueillis / an
- 110 collaborateurs



Bordeaux - 30 places



Biganos - 25 places & accueil familial



Mios - 20 places



Bordeaux - 20 places



Bordeaux - 12 places



St Seurin-de-Cadourne - 11 places



Lacatau Ville - 24 places



Bordeaux - 20 places



Lacatau Océan - 24 places



Bordeaux - 11 places



MSA SERVICES, UNE OFFRE COMPLÉMENTAIRE DE SERVICES SUR LES TERRITOIRES

ASEPT GIRONDE



C'est l'acteur de la prévention santé et du lien social, porté par l'inter-régimes avec notamment la CARSAT. L'association a pour mission de déployer et d'animer des actions de prévention santé, en présentiel et en distanciel, à destination des seniors de plus de 55 ans pour préserver leur qualité de vie à domicile et maintenir le lien social.

■ Activité

- 547 réunions et ateliers réalisés.
- 5 représentations du spectacle « Avant j'étais vieux ».
- 1 nouveau spectacle « Carton plein pour votre santé » qui a reçu le prix MUTAC (5 représentations).
- Plus de 7000 participants aux ateliers proposés par l'Asept Gironde.
- 2 nouveaux ateliers : « Sommeil » (cf.Zoom) et « Rythmez-vous » (la danse au service du bien-être).
- 1 séminaire régional réunissant 139 animateurs organisé en novembre 2025.
- 1.2 million de budget dont 49 % rétrocédés aux opérateurs et animateurs.
- Plus de 88 retombées presse en 2025.

ZOOM

"Atelier du sommeil" : Et si la clé de vos nuits réparatrices était ici ?

Dormir mieux, c'est possible ! L'ASEPT Gironde propose un cycle d'ateliers dédiés au sommeil, spécialement conçu pour les personnes de 55 ans et plus. Une approche interactive, ludique et scientifique pour adopter les bons réflexes et retrouver des nuits de qualité. Une pédagogie dynamique, mêlant partage d'expériences, conseils pratiques et mises en situation.

L'objectif ? Comprendre les mécanismes du sommeil, identifier les facteurs qui l'influencent et mettre en place des stratégies personnalisées pour des nuits réparatrices.

Un cycle de 7 séances interactives pour :

- Comprendre son fonctionnement et ses besoins.
- Identifier les facteurs influençant la qualité du sommeil.
- Adopter des stratégies pour des nuits réparatrices.



DOM 'EVAL 33



Association qui intervient pour l'amélioration du quotidien en vue du maintien à domicile des personnes âgées. Elle effectue des évaluations pour le compte de la MSA, de la CARSAT et de la Caisse Mutuelle Complémentaire d'Activités Sociales (CMCAS). Les Conseillers en Economie Sociale Familiale effectuent également des accompagnements éducatifs et budgétaires auprès des usagers orientés par le service social de la MSA ainsi que pour les personnes de plus de 55 ans avec un financement inter-régime (MSA-CARSAT). Enfin, des prestations d'animation de conférences et d'ateliers de prévention sont effectuées pour le compte de l'ASEPT.

En octobre 2025, Dom'Eval a commencé à réaliser les évaluations précédemment effectuées par les CLIC Porte du Médoc, CLIC Haute-Garonne et CLIC Sud Gironde. L'équipe se compose désormais de 10 salariés (6 CESF et 4 évaluateurs gérontologiques).

■ Activité

- Accompagnement éducatif et budgétaire : 529 / mois-mesure pour la MSA.
- Accompagnement éducatif et budgétaire : 175 personnes accompagnées pour le compte de l'inter-régime (financement MSA + CARSAT – porté par CAP Séniors).
- Évaluations gérontologiques pour la CARSAT : 1615.
- Évaluations gérontologiques (Eval, HAB, PAD, ARDH) pour les retraités ressortissants de la MSA : 831.
- Médiation numérique à domicile à destination des usagers suivis en actions éducatives budgétaires (AEB) pour la MSA : 91.
- Prestation d'appels post- Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation (ARDH) pour la CARSAT : 781 appels.
- Evaluations gérontologiques pour la CMCAS : 23.

ZOOM

- 4 ateliers "Numériques"
- 3 ateliers "Vitalité"
- 4 ateliers "Habitat"
- 4 ateliers "Cap bien-être"
- 8 ateliers "Mémoire - Peps Eurêka"
- 3 conférences en ligne
- 4 ateliers et 11 prestations expert "Bienvenue à la retraite"
- 5 réunions de sensibilisation "Ma retraite, mon budget et moi"



Jusqu'au 19 juillet 2026

MSA Gironde

13 rue Ferrère

CS 51585

33052 Bordeaux cedex



A partir du 20 juillet 2026

MSA Gironde

61 boulevard Joliot Curie

CS 51585

33052 Bordeaux cedex

Retrouvez la MSA Gironde sur :



gironde.msa.fr